Section Oullinoise de Secourisme

Association loi 1901, agréée de Sécurité Civile
Affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme sous le n° 3051
1, Rue Etienne Dolet, 69600 OULLINS
+33 762 691 447
www.secourisme69.com - contact.@secourisme69.com
N° Siret 449 772 151 00014 - APE 9499Z

Association Agréée de Sécurité Civile

FORMATION DE PREPARATION AU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

PROMOTION
2017 - 2017

SOMMAIRE

1. Les conditions d'admissibilité. page 3
2. Les conditions d'admission. page 3
3. Dates et lieux de formation. page 3
4. Durée de la formation. page 4
5. Le nombre de participant. page 4
6. L'équipe pédagogique. page 4
7. Tenue des stagiaires. page 4
8. Formations et sorties. page 5

Annexes :

Fiche de renseignements page 6

Certificat médical page 7

Lettre de motivation page 8

Autorisation parentale page 9

Autorisation de droit à l'image page 9

Planning de formation page 10

1. Les conditions d'admissibilité.

Avant la première séance d'entraînement le candidat devra :

- être âgé de 17 ans, ou être émancipé, ou avoir remis l'autorisation parentale (annexe page 8),
- avoir remis réglé les 25 € comprenant l'adhésion à la Section Oullinoise de Secourisme ainsi que la licence FFSS 2017 – 2018**,
- avoir remis la fiche de renseignements en y ayant joint une photo d'identité (annexe page 5),
- avoir effectué sa pré inscription en ligne sur notre site. https://secourisme69.comiti-sport.fr/activites/school/7847
- avoir remis **obligatoirement*** le certificat médical (annexe page 6),
- avoir remis la lettre de motivation (annexe page 7).

*Toute personne n'ayant pas remis ce certificat ne sera pas admis à l'entraînement.

**Notre association est propose des inscriptions en ligne, cela vous permet de déposer votre certificat médical et votre dossier complété en version informatique ainsi que d'effectuer tous vos règlements en ligne ou par chèque. Adresse : https://secourisme69.comiti-sport.fr/activites/school/7847

2. Les conditions d'admission.

L'équipe pédagogique se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout candidat en fonction de ses motivations ou de ses capacités physiques. Le candidat en sera alors averti au plus tard le 15 octobre 2017.

Pour le candidat refusé, les frais jusqu'alors engagés ne seront pas remboursés par l'association mais il pourra alors se voir s'il le désire réorienter vers la section natation de l'association en Ecole National de Sauvetage ou en sauvetage sportif. Si le candidat présente les motivations et les capacités suffisantes pour suivre la formation de préparation à l'examen du BNSSA il devra alors pour être admis en formation :

- avoir remis le dossier d'inscription **complet** avant le 15 octobre 2017,
- avoir remis **en double exemplaire** la convention de stage **signée** avant le 15 octobre 2017. Convention à télécharger sur notre site internet Dans la section formation BNSSA ou sur le liens suivant.
  « https://www.secourisme69.com/app/download/5807064228/Convention+BNSSA+2017-2018.pdf »
- avoir remis la cotisation de 345 € (le paiement pouvant être échelonné en trois fois)**,
- avoir remis quatre timbres au tarif en vigueur,
- remettre les photocopies :
  - > de la carte nationale d'identité,
  - > des diplômes de secourisme détenus et des dernières attestations de formation continue des dits diplômes.

** Notre association est propose des inscriptions en ligne, cela vous permet de déposer votre certificat médical et votre dossier complété en version informatique ainsi que d'effectuer tous vos règlements en ligne ou par chèque.

Adresse : https://secourisme69.comiti-sport.fr/activites/school/7117

3. Dates et lieux de formation.

Un calendrier **provisoire**, sur lequel figurent dates, horaires et lieux de formation, est remis en début de saison aux stagiaires, **il peut cependant être modifié en cours de saison si nécessaire**. Le stagiaire sera alors prévenu de ces changements par courrier électronique.

4. Durée de la formation.

La formation commence à l'entrée du stagiaire en formation et se termine le 09 Juin 2018.

5. Le nombre de participants.

La formation est ouverte pour un nombre de places limité à 20 stagiaires. Par conséquent **les dossiers incomplets ou remis en retard seront systématiquement rejetés**.

6. L'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique de la Section Oullinoise de Secourisme est composée de :

- Monsieur M'SAHEL Nouryann : Responsable Pédagogique de la Formation, Educateur Sportif Activités de la Natation
- Monsieur COUMONT Pierre : Formateur Premiers secours en équipes,
- Monsieur BARRUCAND Alain et Monsieur DE WITTE Benjamin : Maîtres Nageurs Sauveteurs

Le plateau pédagogique est composé de l'équipe pédagogique et de divers formateurs choisis en fonction de leur vécu, de leurs qualifications, et de leurs connaissances (sauveteur qualifié, moniteur de plongée etc...).

7. Tenue des stagiaires.

Les entraînements de type préparation physique générale (PPG) ou test de condition physique terrestre, se feront en tenue de sport (survêtement et chaussures de sport).
Les entraînements de natation et de sauvetage aquatique se feront en maillot de bain (**short et caleçon de bain interdits**), avec palmes (type palmes de loisir ou de plongée), masque et tuba. Les lunettes de natation sont recommandées pour les entraînements natation.
Les cours de secourisme se feront en tenue de sport (survêtement et chaussures de sport).
Certaines formations spécifiques non obligatoires (par exemple : nage en eau vive, stage mer...) peuvent solliciter l'achat ou la location de matériel particulier. (Prévoir une combinaison de plongé pour toutes les sorties.

8. Formations et sorties.

Deux sorties seront organisées au cours de l'année. Une sortie lac aura lieu pour initier le stagiaire aux techniques de sauvetage en milieu naturel courant avril et un week-end mer sera organisé courant mai. La participation à la sortie lac est obligatoire pour tous les stagiaires, le week-end mer est quant à lui fortement conseillé.

L'obtention du diplôme de Premiers secours en équipe de niveau 1 est obligatoire pour l'obtention du BNSSA. L'association s'engage à proposer une date de formation aux stagiaires. En cas d'indisponibilité du stagiaire, celui-ci devra trouver une formation et s'y rendre par ses propres moyens et ne bénéficiera pas du tarif préférentiel proposé par l'association.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
STAGIAIRE BNSSA

ETAT CIVIL

NOM : _____

Prénom : _____

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

Nationalité :_____

Date de naissance : ____/_____/_____

Lieu de naissance : _____

Département : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ _____ _____ _____ _____ _____

E-mail : _____

Personne à prévenir en cas d'accident : _____

Téléphone : _____ _____ _____ _____ _____

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les adhérents sont informés que les informations collectées sont destinées à alimenter un fichier informatisé mis en œuvre par la FFSS.

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné(e) _____ , docteur en médecine, certifie avoir examiné ce jour Monsieur, Madame, Mademoiselle* _____ _____ et avoir constaté qu'il, elle* ne présente aucune contre indication apparente à la pratique des sports terrestres, de la natation, du sauvetage et du secourisme, ainsi qu'à la surveillance et au secours des usagers des lieux de bains.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

A_____ le_____

Cachet et signature :

Sans correction :

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesuré séparément.

Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10),
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelle de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier :

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.

* Rayer les mentions inutiles.

LETTRE DE MOTIVATION

Dans cette lettre, exprimez :

- ce que vous attendez de la formation,
- vos objectifs,
- ce que vous envisagez de faire à l'issue de la formation,
- votre expérience technique en matière de natation et de premiers secours.

Fait le _____ à _____

Signature :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) _____ , Père, mère, tuteur(rice)* de Monsieur, Mademoiselle* _____ , l'autorise à participer à l'ensemble des activités proposées par la Section Oullinoise de Secourisme et de ses partenaires, et autorise l'équipe de formation de la dite association à prodiguer les soins d'urgences nécessaires en cas d'accident ainsi qu'a l'évacuation de l'enfant par les services de secours.

* Rayer les mentions inutiles.

A_____le _____

Signature :

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) _____, autorise la Section Oullinoise de Secourisme à capter et exploiter mon image pour les besoins de l'association notamment pour les articles de presse, le site internet, les affiches...

A_____le _____

Signature :

Pour les mineurs signature des parents ou tuteur(rice) :

Père Mère Tuteur(rice)

PLANNING DE FORMATION
AU BREVET NATIONAL
DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE
2017-2017

JOUR	HEURE	LIEU	FORMATION / OBSERVATIONS
09/09/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Préparation Physique (tenue de sport)
16/09/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Préparation Physique (tenue de sport)
23/09/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement natation et Test
30/10/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement natation et Travail en hypoxie
07/10/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement natation et Nage avec palmes
14/10/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement natation et Test (Limite de dépôt des dossiers)
14/10/2017	20h00-21h00	Centre Nautique	Entretien individuel (mineurs présence des parents)
21/10/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
11/11/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
18/11/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
25/11/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
02/12/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
09/12/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
16/12/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Examen blanc
13/01/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
13/01/2018	17h45-20h00	Salle des Clubs	Règlementation 1 (avec QCM et mat. de secrétariat)
14/01/2018	15h15-17h30	Sale des Clubs	Théorie de la nage en eau vive
14/01/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement natation (spécifique Palmes Masque Tuba)
Janvier 2018	08h00-12h00	Lyon	Traversée de Lyon à la palme
19/01/2018	17h45-20h00	Salle des Clubs	Règlementation 2&3 (avec QCM et mat. de secrétariat)
20/01/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
26/01/2018	17h45-20h00	Salle des Clubs	Règlementation 4,5&6 (avec QCM et mat. de secrétariat)
27/01/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
03/02/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Examen blanc
10/02/2018	17h30-20h00	Centre Nautique	Entraînement (retour des dossiers préfecture)
03/03/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
10/03/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
17/03/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Examen blanc
24/03/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
31/03/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
07/04/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
28/04/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
05/05/2017	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
07/05/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
12/05/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Examen blanc
19/05/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement
26/05/2018	17h45-20h00	Centre Nautique	Entraînement

Ce planning est a titre indicatif, les horaires peuvent être modifiés durant l'année pour les besoins de la formation. Les stagiaires en seront informés par e-maill.

Toute l'équipe reste à votre
disposition pour plus de renseignements.

Section **O**ullinoise de **S**ecourisme

Adresse Postale
1, Rue Etienne DOLET
69600 OULLINS

09.86.20.83.90
07 62 69 14 47

formation@secourisme69.com
www.secourisme69.com